

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRE
CHAROST – SAINT FLORENT SUR CHER**

Comité Intercommunal du 10 Février 2026 – Compte-rendu

L'an deux mil vingt-six, le dix Février à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en ses locaux, Place de la République à St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

La séance débute à 18h30.

M. GONTHIER est désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 03 Février 2026

Membres en exercice : 13

Membres Présents : 09

Étaient présent(s) :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme JACQUELIN (Suppléante) de Plou – Mme ROTH (Titulaire) de Poisieux – Mme THURNEYSEN (Suppléante) de Primelles – M. DELILLE (Titulaire) de St Caprais – Mme BRUNAUD (Suppléante) de St Florent/Cher – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Étaient excusé(s) :

Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – M. BONNET (Titulaire) de Primelles – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher – M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy

Étaient absent(s) :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy – Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – Mme BAUDAT (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « pouvoir » :

/

Ordre du Jour :

- 1 – Approbation des Procès-Verbaux de la séance précédente (15/10/2025)
- 2 – Débat d'orientation budgétaire 2026
- 3 – Questions diverses

Résumé des différents points de la réunion :

1 – Approbation du Compte-rendu de la séance précédente (15/10/2025) :

Le procès-verbal, envoyé aux délégués par mail, ne fait l'objet d'aucune remarque et d'aucune demande de modification. Il est donc approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – Débat d'orientation budgétaire 2026 :

La Présidente rappelle à l'assemblée que, selon l'article L. 2312-1 du CGCT, notre syndicat, comportant une commune de plus de 3500 habitants, a pour obligation de tenir un débat d'orientation budgétaire et ce dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget.

La Présidente présente le caractère atypique de notre collectivité. En effet, le syndicat ne fait des investissements que très rarement du fait de son activité de transport. Il n'investit que dans du matériel de transport, qui a une durée de vie théorique de 15 ans par convention avec la Région Centre Val de Loire. Le syndicat est actuellement propriétaire de 2 autocars achetés en 2019 et 2021.

La Présidente fait part également à l'assemblée de l'état de la dette du syndicat : Le SITS Charost-St Florent/Cher a contracté un emprunt acté par délibération en date du 22/10/2018 pour un montant de 120 000 € sur une durée de 12 ans pour l'acquisition d'autocar. Nous avons souscrit un nouvel emprunt en 2021 pour le financement de l'achat du deuxième autocar.

L'assemblée après s'être fait présenter ces différents éléments, a débattu sur les orientations budgétaires du syndicat.

L'assemblée délibérante :

- prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire

Au vote :

Pour : **09**

Contre : **00**

Abstentions : **00**

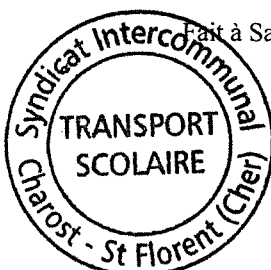
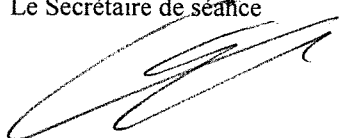
Délibération N° 001/02/2026

3 – Questions diverses :

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture la séance à 18h45.

G. GONTHIER
Le Secrétaire de séance



Fait à Saint Florent/Cher, le 11 Février 2026.

C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS

